Article-type

Zone d’activités économiques destinée à une IVDM

Fiche thématique concernée

[Matériaux minéraux (Sites d’extraction de matériaux, décharges et sites de valorisation de matériaux)](https://www.vs.ch/documents/23442489/37197485/E40_FICHE_Materiaux_FR.pdf)

Proposition d’articles-type à intégrer au RCCZ

*(surlignage = à adapter par la commune)*

Art. xx Zone d’activités économiques destinée à une IVDM

1. Cette zone comprend les terrains affectés à l'aménagement d'une installation de valorisation de déchets minéraux
2. Conditions d’utilisation
3. Aucune construction et installation allant à l’encontre de la destination de la zone ne sera autorisée.
4. Les conditions limitant l’atteinte au paysage et à l’environnement et garantissant la remise en état du site seront fixées par l'autorité compétente.
5. Les équipements et les constructions indispensables à l'exploitation de l’installation de valorisation de déchets minéraux pourront y être autorisés pendant la durée d’exploitation des lieux.
6. Autorisation de construire
7. L’aménagement de l’installation de valorisation de déchets minéraux incluant toutes les installations nécessaires est soumise à autorisation de construire. Sont réservées les autorisations à rendre en application de la législation spéciale.
8. Afin de respecter le principe de coordination des procédures, les demandes d’autorisations spéciales sont jointes à la demande d’autorisation de construire.
9. Autorisation d'exploiter
10. L’utilisation de l’installation de valorisation de déchets minéraux nécessite l’octroi du permis d’utiliser délivré par l’autorité compétente en matière de construction. Sont en outre réservées les autorisations d’exploiter à obtenir selon la législation spéciale.

**Service(s) responsable(s)**

|  |  |
| --- | --- |
| Service(s) | Coordonnées |
| Service de l’environnement (SEN) | Avenue de la Gare 25  1950 Sion  027 606 31 50  [sen@admin.vs.ch](mailto:sen@admin.vs.ch)  <https://www.vs.ch/web/sen/> |

Validation et versions

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | Version | Validation et modifications |
| Août 2021 | 1.0 | Version initiale |
| 10 février 2025 | 2.0 | Validation du/des service(s) responsable(s) |
| Avril 2025 | 2.0 | Mise à jour 2025 |